



AVIS PUBLIC

À la demande de monsieur le Maire Alain Gélinas, une séance extraordinaire a été convoquée, **jeudi 17 septembre à 18 h 30** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface et qu'à cette séance, les sujets suivants seront pris en considération.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Administration et greffe

3.1 Mandat de services professionnels – Dossier en urbanisme et suivi des jugements rendus concernant l'immeuble numéro de matricule 5251-19-1917

CONSIDÉRANT QUE des jugements ont été rendus relativement à cet immeuble et que la Municipalité doit assurer le suivi de leurs conclusions, de leurs ordonnances et de leurs effets sur l'état actuel du terrain, des bâtiments, des usages et des travaux qui y sont réalisés ou projetés. La Municipalité confirme l'octroi d'un mandat de services professionnels au cabinet Morency, Société d'avocats s.e.n.c.r.l., afin d'accompagner la Municipalité relativement aux questions d'urbanisme, de conformité réglementaire, d'inspection, de suivi des permis, certificats et autorisations qui pourront être émis, ainsi qu'au suivi des jugements rendus.

4. Période de questions

5. Clôture de la séance

Donné à Saint-Boniface
ce 15e jour du mois de septembre 2026.

Julie Désaulniers
Directrice générale & Greffière-trésorière

